

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01237
Numéro SIREN : 809 861 032
Nom ou dénomination : 2BIG1

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002515

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 28/01/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002515**
n° de gestion : **2015B01237**
n° SIREN : **809 861 032 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 28/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2BIG1
129 Rue Stéphane Déchant 69350 LA MULATIERE

date de clôture : 30/04/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Comptes annuels

LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

Exercice clos le : 30 AVRIL 2019

Cabinet Vincent Baud
31 Cours Vitton

69006 LYON

Tel: 09 51 97 47 80

Fax: 04 78 93 05 34

COMPTES ANNUELS du 01/05/2018 au 30/04/2019

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 12
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	13 et 14
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	15 à 33

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

LA MAISON DES PAINS
129 RUE STEPHANE DECHANT
69350 LA MULATIERE

relatifs à l'exercice du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	307 274 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	423 559 Euros
- Résultat net comptable,	21 017 Euros

Fait à LYON
Le 01/08/2019

Vincent Baud

LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

COMPTES ANNUELS

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2019 12			Exercice N-1 30/04/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	36 080	29 461	6 619	13 836	7 217	52.16
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 000	5 834	4 166	5 595	1 429	25.54
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	304 869	119 535	185 333	190 480	5 147	2.70
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500			
Total II	408 448	154 830	253 618	267 411	13 793	5.16	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 082		8 082	7 246	836	11.54
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 095		3 095	940	2 155	229.30
	Autres créances	30 957		30 957	29 985	972	3.24
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 520		5 520	7 203	1 683	23.37	
Charges constatées d'avance (3)	2 969		2 969	2 423	546	22.55	
Total III	50 623		50 623	47 796	2 827	5.91	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	3 033		3 033	4 044	1 011	25.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	462 104	154 830	307 274	319 251	11 977	3.75	

(1) Dont droit au bail 50 000

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		30/04/2019	12	30/04/2018	12	
				Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000		100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport					
	Ecarts de réévaluation					
	Réserves					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau	23 896		6 723	17 174	255.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 017		17 174	38 190	222.38
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total I	97 120		76 104	21 017	27.62	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques					
	Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (1)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	113 880		141 864	27 984	19.73
	Concours bancaires courants	1 349		1 349	1 349	
	Emprunts et dettes financières diverses	27 580		18 000	9 580	53.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 872		47 649	3 223	6.76
	Dettes fiscales et sociales	15 524		9 191	6 334	68.91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	948		26 444	25 496	96.42	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV	210 153		243 147	32 994	13.57
	Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		307 274		319 251	11 977	3.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

130 535

134 700

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2019 12			Exercice N-1 30/04/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	423 246		423 246	381 871		41 375	10.83
Production vendue de services	313		313	324		11	3.43
Chiffre d'affaires NET	423 559		423 559	382 195		41 364	10.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			19 260	26 781		7 521	28.08
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				2 467		2 467	100.00
Autres produits			9	51		42	82.32
Total des Produits d'exploitation (I)			442 827	411 494		31 333	7.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			232	102		130	127.37
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			163 379	164 940		1 561	0.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			836	1 781		944	53.03
Autres achats et charges externes *			119 660	111 501		8 159	7.32
Impôts, taxes et versements assimilés			2 496	3 006		510	16.97
Salaires et traitements			68 066	81 077		13 011	16.05
Charges sociales			5 070	4 199		871	20.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 151	40 857		706	1.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 809	11 659		7 150	61.33
Total des Charges d'exploitation (II)			417 026	415 560		1 467	0.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 801	4 065		29 866	734.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

443

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2019	12	30/04/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 206		5 077		871	17.15
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 206		5 077		871	17.15
2. Résultat financier (V-VI)	4 206		5 077		871	17.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 595		9 142		30 737	336.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			4 285		4 285	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	92				92	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	92		4 285		4 193	97.85
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 882		12 316		9 434	76.60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	2 882		12 316		9 434	76.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 790		8 031		5 241	65.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 212				2 212	
Total des produits (I+III+V+VII)	442 919		415 779		27 140	6.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	421 903		432 953		11 050	2.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	21 017		17 174		38 190	222.38
			23 987		23 987	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2019 12	30/04/2018 12	Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	6 618.66	13 835.66	7 217.00	52.16
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	14 256.66	14 256.66		
20120000 FRAIS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	21 823.00	21 823.00		
28011000 FRAIS DE CONSTITUTION	11 642.00	8 790.00	2 852.00	32.45
28012000 FRAIS PREMIER ETABLISSEMENT	17 819.00	13 454.00	4 365.00	32.44
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	4 166.00	5 595.00	1 429.00	25.54
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	10 000.00	10 000.00		
28050000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	5 834.00	4 405.00	1 429.00	32.44
FONDS COMMERCIAL	50 000.00	50 000.00		
20600000 DROIT AU BAIL	50 000.00	50 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	185 333.28	190 480.41	5 147.13	2.70
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENC	231 629.06	212 511.31	19 117.75	9.00
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL	19 460.20	13 511.08	5 949.12	44.03
21840000 MOBILIER	14 835.33	14 835.33		
21870000 MATÉRIEL DE CUISINE	38 944.14	38 664.14	280.00	0.72
28181000 AMORTISSEMENT INSTALLATION GN	79 220.87	57 070.87	22 150.00	38.81
28183000 AMORTISSEMENT MATRIEL INFO	13 442.58	11 961.58	1 481.00	12.38
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	12 006.00	9 038.00	2 968.00	32.84
28187000 AMORTISSEMENT MATRIEL CUISINE	14 866.00	10 971.00	3 895.00	35.50
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 500.00	7 500.00		
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	7 500.00	7 500.00		
Total II	253 617.94	267 411.07	13 793.13	5.16
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	8 082.06	7 245.65	836.41	11.54
32000000 STOCK AUTRES APPRO	8 082.06	7 245.65	836.41	11.54
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 094.86	939.83	2 155.03	229.30
41100000 CLIENTS	1 166.79		1 166.79	
41600000 CLIENTS EN COMPTES	1 928.07	939.83	988.24	105.15
AUTRES CREANCES	30 957.04	29 984.65	972.39	3.24
43720000 AG2R PRÉVOYANCE		98.85	98.85	100.00
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	5 225.00	6 240.00	1 015.00	16.27
44566100 TVA DÉDUCTIBLE 20% DÉBITS	2 778.09	4 084.23	1 306.14	31.98
44566110 TVA DÉDUCTIBLE 5,5% DÉBITS	631.63	1 060.14	428.51	40.42
44566120 TVA DÉDUCTIBLE 2,1% DÉBITS	1.59	2.15	0.56	26.05
44583000 RBT TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES D	4 368.00	3 879.00	489.00	12.61
44586000 TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES SUR F	248.31	360.02	111.71	31.03
44870000 PRODUITS À RECEVOIR		1 033.00	1 033.00	100.00
46700000 AUTRES COMPTES DEBITEURS	2 233.60		2 233.60	
46860000 CHARGES À PAYER		10.59	10.59	100.00
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	14 583.00	13 216.67	1 366.33	10.34
47100000 COMPTE D'ATTENTE	887.82		887.82	
DISPONIBILITES	5 519.91	7 203.26	1 683.35	23.37
51210000 BANQUE PRINCIPALE		904.73	904.73	100.00
53100000 CAISSE LIQUIDE	3 670.35	2 160.00	1 510.35	69.92
53110000 CAISSE MONNAIE	100.00	100.00		
58010000 VIR CHEQUES	60.00	24.00	36.00	150.00
58020000 VIR TITRES REPAS	1 049.06	3 542.28	2 493.22	70.38

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/04/2019 12	Exercice N-1 30/04/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
58040000 VIR CB	625.55	472.25	153.30	32.46
58050000 VIR VIREMENT	14.95		14.95	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 969.00	2 422.64	546.36	22.55
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 969.00	2 422.64	546.36	22.55
Total III	50 622.87	47 796.03	2 826.84	5.91
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	3 032.87	4 043.82	1 010.95	25.00
48110000 FRAIS DE DOSSIER A RÉPARTIR	3 032.87	4 043.82	1 010.95	25.00
TOTAL GENERAL	307 273.68	319 250.92	11 977.24	3.75

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2019 12	30/04/2018 12	Euros	%
CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
10100000 CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
REPORT A NOUVEAU	23 896.27	6 722.67	17 173.60	255.46
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITE)	23 896.27	6 722.67	17 173.60	255.46
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	21 016.62	17 173.60	38 190.22	222.38
Total I	97 120.35	76 103.73	21 016.62	27.62
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	113 880.30	141 863.91	27 983.61	19.73
16410000 CAISSE D'EPARGNE PRÊT N°95274	108 447.46	141 863.91	33 416.45	23.56
16420000 PRÊT ENSEIGNE 6.500€	5 432.84		5 432.84	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	1 349.21		1 349.21	
51210000 BANQUE PRINCIPALE	1 349.21		1 349.21	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	27 580.00	18 000.00	9 580.00	53.22
45510000 SC GOINEAU	22 240.00	18 000.00	4 240.00	23.56
45520000 SC DUCRAY	5 340.00		5 340.00	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	50 871.86	47 648.76	3 223.10	6.76
40100000 FOURNISSEURS	48 308.82	44 054.64	4 254.18	9.66
40810000 FOURNISSEURS FNP	2 563.04	3 594.12	1 031.08	28.69
DETTES FISCALES ET SOCIALES	15 524.24	9 190.73	6 333.51	68.91
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	4 850.01	2 326.79	2 523.22	108.44
42860000 AUTRES CHARGES À PAYER	4 740.00	1 735.00	3 005.00	173.20
43100000 URSSAF	1 003.02	801.49	201.53	25.14
43720000 AG2R PRÉVOYANCE	221.47		221.47	
43730000 ARRCO - AGIRC - RETRAITES	179.73	187.06	7.33	3.92
43731000 AXA MUTUELLE ENTREPRISE	1 180.88	695.54	485.34	69.78
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER		23.00	23.00	100.00
43861000 FORMATION CONTINUE	94.77	314.86	220.09	69.90
43862000 TAXE D'APPRENTISAGE		55.23	55.23	100.00
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	34.20	23.42	10.78	46.03
44571110 TVA COLLECTÉE 5,5% DÉBITS	1 613.13	1 230.42	382.71	31.10
44571130 TVA COLLECTÉE 10% DÉBITS	886.03	1 055.25	169.22	16.04
44860000 CHARGES À PAYER	721.00	742.67	21.67	2.92
AUTRES DETTES	947.72	26 443.79	25 496.07	96.42
46710000 GOINEAU IVAN	159.09	8 621.37	8 462.28	98.15
46720000 GOINEAU IVAN RDI PRÊT		17 500.00	17 500.00	100.00
46730000 AVOIRS EN COMPTE	788.63	322.42	466.21	144.60
Total IV	210 153.33	243 147.19	32 993.86	13.57
TOTAL GENERAL	307 273.68	319 250.92	11 977.24	3.75

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2019 12	30/04/2018 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	423 246.07	381 871.42	41 374.65	10.83
70110000 VENTES PANIERS TOO GOOD TO GO	4 139.78	287.10	3 852.68	NS
70111000 VENTES BISCUITERIE	11 170.07	5 365.44	5 804.63	108.19
70111200 VENTES BOISSONS		64 766.38	64 766.38	100.00
70112000 VENTES BOISSONS	75 548.96		75 548.96	
70113000 VENTES BOULANGERIE	93 612.12	83 049.83	10 562.29	12.72
70114000 LIVRAISONS	13 393.43	36 877.45	23 484.02	63.68
70115000 VENTES PATISSERIE	64 788.99	53 040.75	11 748.24	22.15
70116000 VENTES SALES	103 862.22	87 033.28	16 828.94	19.34
70117000 VENTES VIENNOISERIE	56 730.50	51 451.19	5 279.31	10.26
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	312.70	323.82	11.12	3.43
70820000 COMMISSIONS LE PROGRES	312.70	323.82	11.12	3.43
Chiffre d'affaires NET	423 558.77	382 195.24	41 363.53	10.82
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	19 259.66	26 781.04	7 521.38	28.08
74100000 SUBVENTION EMBAUCHE	19 259.66	26 781.04	7 521.38	28.08
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		2 467.23	2 467.23	100.00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI		2 467.23	2 467.23	100.00
AUTRES PRODUITS	9.01	50.97	41.96	82.32
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	9.01	50.97	41.96	82.32
Total des Produits d'exploitation	442 827.44	411 494.48	31 332.96	7.61
ACHATS DE MARCHANDISES	232.21	102.13	130.08	127.37
60710000 ACHATS JOURNAUX TRIBUNE DE LYO	232.21	102.13	130.08	127.37
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	163 378.57	164 939.68	1 561.11	0.95
60000000 ACHAT A RECLASSER		154 820.67	154 820.67	100.00
60100000 BISCUITERIE		243.16	243.16	100.00
60110000 MATIERE PREMIERES (FROMENTIER,	89 117.31	378.30	88 739.01	NS
60111000 BOISSONS FROIDES	25 393.10		25 393.10	
60112000 BOULANGERIE BATARD	13 376.13		13 376.13	
60120000 BOISSONS (TORREFACTION, METRO)	15 786.08	243.16	15 542.92	NS
60160000 SALES TRAITEUR	3 643.27		3 643.27	
60170000 SALÉS TRAITEUR LÉGUMES	5 055.78	150.75	4 905.03	NS
60210000 EMBALLAGES	7 117.73		7 117.73	
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	2 295.10		2 295.10	
60220100 FOURNITURES CONSOMMABLES BRICO	1 344.12	3 060.30	1 716.18	56.08
60225000 FOURNITURE DE BUREAU	249.95	944.81	694.86	73.54
60260000 EMBALLAGES		5 245.81	5 245.81	100.00
60910000 DE MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOUR		147.28	147.28	100.00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	836.41	1 780.65	944.24	53.03
60320000 VARIATION DES STOCKS DES AUTRE	836.41	1 780.65	944.24	53.03
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	119 659.58	111 501.02	8 158.56	7.32
60611000 ELECTRICITÉ	21 758.58	14 419.52	7 339.06	50.90
60611100 CARBURANT	2 833.79	3 310.95	477.16	14.41
60612000 EAU	735.00	1 124.39	389.39	34.63
60630000 EQUIPEMENTS ENTRETIEN DURABLES	572.75	1 828.66	1 255.91	68.68
60631000 EQUIPEMENTS CUISINE		624.98	624.98	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2019 12	Exercice N-1 30/04/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
60632000 VETEMENTS PROFESSIONNELS	419.49		419.49	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	113.22	2.99	110.23	NS
61220000 CRÉDIT-BAIL 902.898 (962.23_)	9 664.20	9 664.20		
61220100 CRÉDIT-BAIL 902.907 (907.23_)	9 111.84	9 111.84		
61220200 CRÉDIT-BAIL 902.908 (518.84_)	5 211.00	5 211.00		
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES SCI CDI	28 800.00	28 900.00	100.00	0.35
61351000 LOCATION MACHINE A CAFÉ	1 140.00	1 235.00	95.00	7.69
61352000 LOCATION TPE	288.00	288.00		
61353000 LOCATION CAMÉRA GRENKE	1 276.32	1 276.56	0.24	0.02
61354000 LOCATION EBP	337.26		337.26	
61355000 LOCATION VOITURE TRANSPORT	833.56	2 345.81	1 512.25	64.47
61500000 ENTRETIEN RÉP. / IMMO (STORE,	4 768.48	5 958.28	1 189.80	19.97
61510000 ENTRETIEN FOUR		617.28	617.28	100.00
61520000 ENTRETIEN (MÉNAGE TAPIS ELIS)	758.64	477.66	280.98	58.82
61521000 ENTRETIEN NUISIBLE	805.30	723.60	81.70	11.29
61530000 ENTRETIEN FROID		330.00	330.00	100.00
61560000 MAINTENANCE AUTOMOBILE	2 264.88	4 444.12	2 179.24	49.04
61561000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	198.00		198.00	
61610000 MULTIRISQUE (AXA)	4 084.58	2 676.20	1 408.38	52.63
61611000 ASSURANCE HOMME CLÉ BPCE	759.02	759.02		
61612000 ASSURANCE DIVERS	89.00		89.00	
61660000 ASSURANCE PRET	33.00		33.00	
61670000 ASSURANCE CRÉDIT BAIL	125.08		125.08	
62220000 COMMISSIONS SUR VENTES	1 560.00	117.10	1 442.90	NS
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	5 000.00	5 000.00		
62260100 HONORAIRES PAYES (CASSIOPAIE)	2 131.00	2 445.50	314.50	12.86
62260200 HONORAIRES EXCEPTIONNELS (NON	3 967.96	1 689.50	2 278.46	134.86
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	233.04		233.04	
62280000 HONORAIRES DIVERS		343.00	343.00	100.00
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELAT	1 559.82	586.40	973.42	166.00
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	106.10		106.10	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	422.80	411.53	11.27	2.74
62530000 RESTAURANT	2 479.88	697.92	1 781.96	255.32
62610000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	314.65	294.90	19.75	6.70
62611000 FRAIS HÉBERGEMENT SYNAPSY	720.00	750.00	30.00	4.00
62612000 ABONNEMENT EBP		26.74	26.74	100.00
62620000 FRAIS POSTAUX	173.54	55.05	118.49	215.24
62640000 INTERNET	545.31	519.69	25.62	4.93
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	1 273.84	1 777.91	504.07	28.35
62710000 FRAIS SUR CB	1 145.06	615.08	529.98	86.16
62780000 TITRES REPAS FRAIS	1 045.59	840.64	204.95	24.38
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 496.22	3 006.33	510.11	16.97
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		127.20	127.20	100.00
63130000 FORMATION PROFESSIONNELLE	336.20	162.86	173.34	106.43
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS	19.69		19.69	
63511000 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRIT	2 140.33		2 140.33	
63513000 CFE		2 970.67	2 970.67	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	68 066.15	81 077.10	13 010.95	16.05
64100000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	63 709.00	82 612.10	18 903.10	22.88
64120000 CONGÉS PAYÉS	2 744.00	1 722.00	4 466.00	259.35
64130000 PRIMES	313.15		313.15	
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	1 300.00	187.00	1 113.00	595.19

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2019 12	Exercice N-1 30/04/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	5 070.10	4 198.99	871.11	20.75
64510000 URSSAF	3 922.03	6 736.14	2 814.11	41.78
64520000 PRÉVOYANCES	169.39	94.93	74.46	78.44
64530000 RETRAITES	1 371.47	2 923.30	1 551.83	53.08
64550000 MUTUELLES ENTREPRISE	620.21	578.62	41.59	7.19
64580000 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANIS	238.00	325.00	563.00	173.23
64710000 PRESTATIONS DIRECTES		120.00	120.00	100.00
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	729.00	246.00	483.00	196.34
64900000 CICE	1 980.00	6 175.00	4 195.00	67.94
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	40 150.95	40 856.53	705.58	1.73
68111000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 646.00	8 646.00		
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 494.00	31 199.58	705.58	2.26
68120000 DOTATION FRAIS EMPRUNT A REPAR	1 010.95	1 010.95		
AUTRES CHARGES	18 808.92	11 658.65	7 150.27	61.33
65100000 REDEVANCES FRANCHISEUR FROMENT	18 807.16	11 512.63	7 294.53	63.36
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1.76	146.02	144.26	98.79
Total des Charges d'exploitation	417 026.29	415 559.78	1 466.51	0.35
Résultat d'exploitation	25 801.15	4 065.30	29 866.45	734.67
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	4 206.19	5 076.97	870.78	17.15
66100000 CHARGES D'INTÉRÊTS	4 169.59	5 076.97	907.38	17.87
66110000 INTERETS EMPRUNTS ET DETTE	36.60		36.60	
Total des Charges financières	4 206.19	5 076.97	870.78	17.15
Résultat financier	4 206.19	5 076.97	870.78	17.15
Résultat courant avant impôts	21 594.96	9 142.27	30 737.23	336.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4 284.69	4 284.69	100.00
77100000 ECART DE CAISSE		263.67	263.67	100.00
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXE		4 548.36	4 548.36	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	92.03		92.03	
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	92.03		92.03	
Total des Produits exceptionnels	92.03	4 284.69	4 192.66	97.85
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	2 882.37	12 316.02	9 433.65	76.60
67100000 ECART DE CAISSE	295.00		295.00	
67120000 PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET	2 144.00	422.00	1 722.00	408.06
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 859.40	2 859.40	100.00
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX	443.37	9 034.62	8 591.25	95.09
Total des Charges exceptionnelles	2 882.37	12 316.02	9 433.65	76.60
Résultat exceptionnel	2 790.34	8 031.33	5 240.99	65.26

LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

DOSSIER FISCAL

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01052018	et clos le	30042019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
LA MAISON DES PAINS	129 RUE STEPHANE DECHANT
SIRET 8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1	69350 LA MULATIERE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE -
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	0				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet Vincent Baud 31 Cours Vitton 69006 LYON Tél: 09 51 97 47 80	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: _____ Lieu LA MULATIERE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire:
	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : **LA MAISON DES PAINS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **129 RUE STEPHANE DECHANT** **69350 LA MULATIERE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **80986103200021** Néant *

				Exercice N clos le, 30042019		N-1 30042018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	36 080	AC	29 461	6 619	13 836
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 000	AG	5 834	4 166	5 595
	Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	304 869	AU	119 535	185 333	190 480
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	7 500	BI		7 500	7 500
	TOTAL (II)	BJ	408 448	BK	154 830	253 618	267 411
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	8 082	BM		8 082	7 246
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 095	BY		3 095	940
Autres créances (3)	BZ	30 957	CA		30 957	29 985	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	5 520	CG		5 520	7 203	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 969	CI		2 969	2 423	
TOTAL (III)	CJ	50 623	CK		50 623	47 796	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	3 033			3 033	4 044
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	462 104	IA	154 830	307 274	319 251

Renvois : (1) Dont droit au bail **50 000** (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(23 896)	(6 723)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 017	(17 174)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	97 120	76 104
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	115 230	141 864
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 580	18 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 872	47 649
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 524	9 191
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	948	26 444	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	210 153	243 147	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	307 274	319 251	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	130 535	134 700	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 349		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	423 246	FE	FF	423 246	
			FG	313	FH	FI	313	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	423 559	FK	FL	FL	423 559	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	19 260	26 781	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		2 467	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	51	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	442 827	411 494
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	232	102	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	163 379	164 940	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(836)	(1 781)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	119 660	111 501	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 496	3 006	
	Salaires et traitements*				FY	68 066	81 077	
	Charges sociales (10)				FZ	5 070	4 199	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	40 151	40 857
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	18 809	11 659	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	417 026	415 560	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	25 801	(4 065)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 206	5 077	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	4 206	5 077	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 206)	(5 077)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	21 595	(9 142)	

Désignation de l'entreprise : <u>LA MAISON DES PAINS</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		4 285	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	92		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	92	4 285	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 882	12 316	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 882	12 316	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 790)	(8 031)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(2 212)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	442 919	415 779	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	421 903	432 953	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	21 017	(17 174)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	23 987	23 987	
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	443		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1		2 467	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	18 807	11 513		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6						
					obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				2 882			
PRODUITS EXCEPTIONNELS						92	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
REGULARISATION				443			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	36 080	D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	60 000	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	212 511	KW	19 118	
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	28 346	LC	5 949	
		Emballages récupérables et divers *		LE	38 664	LF	280	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	279 522	LO	25 347	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
Autres participations		8U		8V				
Autres titres immobilisés		1P		1R				
Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 500	1U				
TOTAL IV		LQ	7 500	LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	383 102	ØH	25 347		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
						Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ	36 080	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	60 000	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers			IU		MM	231 629
		Matériel de transport			IV		MP	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	34 296
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	38 944
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
Avances et acomptes			NC		ND			
TOTAL III			IY		NG	304 869		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		
	Autres participations			1Ø		ØX		
	Autres titres immobilisés			11		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	7 500	
	TOTAL IV			13		NJ	7 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	408 448		
						ØL		
						M7		
						ØY		
						2C		
						2F	7 500	
						NK	7 500	
						ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	22 244	EL	7 217	EM		EN	29 461
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 405	PF	1 429	PG		PH	5 834
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	57 071	QE	22 150	QF		QG	79 221
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 000	QM	4 449	QN		QO	25 449
	Emballages récupérables et divers	QP	10 971	QR	3 895	QS		QT	14 866
	TOTAL III	QU	89 041	QV	30 494	QW		QX	119 535
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	115 690	ØP	39 140	ØQ		ØR	154 830

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM							NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												NZ
						Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		4 044		Z9 1 011	Z8 3 033
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINSNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	7 500	UV		UW	7 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 928		1 928			
	Autres créances clients		UX	1 167		1 167			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)		UO						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 225		5 225		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 028		8 028		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	17 704		17 704			
	Charges constatées d'avance		VS	2 969		2 969			
	TOTAUX			VT	44 521	VU	37 021	VV	7 500
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 349		1 349					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	108 447		34 262		74 186			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	50 872		50 872						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 590		9 590						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 680		2 680						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 533		2 533					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	721		721						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	27 580		27 580						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	948		948						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	204 720	VZ	130 535		74 186			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	33 416	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 3 0 0 4 2 0 1 9					
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	21 017	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	2 144	
	Amendes et pénalités		WJ		2 144		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	(2 212)	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8	
		- imposées au taux de 0 %								ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I		WR	20 949
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV		
			- imposées aux taux de 0 %								WH		
			- imposées aux taux de 19 %								WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable Produit net des actions et parts d'intérêts :		(à déduire des produits nets de participations		2A						XA			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
Majoration d'amortissement *												XD	
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	3 013
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
										TOTAL II		XH	3 013
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		17 936						XJ	
		déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	17 936
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		0						XO	

Désignation de l'entreprise : <u>LA MAISON DES PAINS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	40 904	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	17 936	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	22 968	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	22 968	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>LA MAISON DES PAINS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(6 723)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(17 174)		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	(23 896)		Report à nouveau	ZG		(23 896)					
										TOTAL II		ZH	(23 896)
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	120 000		YQ	21 416		44 779					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	32 675		34 045					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	11 332		9 478					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1 560		117					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	74 092		67 861					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	119 660		111 501				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 140							
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	356		3 006					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	2 496		3 006				
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	28 808		26 024					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	42 274		35 847					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	63 709							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINSNéant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

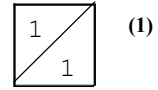
Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LA MAISON DES PAINS				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/05/2018		et clos le : 30/04/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	8	
dont apprentis				YF	5	
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	423 559	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	423 559	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	9	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	836	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	845	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats				ON	163 611	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	62 997	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	18 809	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	245 417	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	178 987
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	178 987	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	423 559	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY	0			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX			
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018	
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 4 2 0 1 9

N° SIRET 8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA MAISON DES PAINS

ADRESSE (voie) 129 RUE STEPHANE DECHANT

CODE POSTAL 69350 VILLE LA MULATIERE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10 000
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination SC Ducray

N° SIREN (si société établie en France) 501094023 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 339 Voie Route de Riottier

Code postal 69400 Commune VILLEFRANCHE SUR SAONE Pays

Forme juridique Dénomination SC Goineau

N° SIREN (si société établie en France) 500975081 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 6 Voie Rue Dellevaux

Code postal 69410 Commune CHAMPAGNE AU MONT D OR Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du cinq août deux mille dix-neuf

Le 5 août 2019 à 11h,

Les membres de la société 2BIG1 au capital de 100.000 euros, se sont réunis en assemblée générale à LA MULATIERE (69350) 129 rue stéphane dechant sur convocation de chaque associé par courrier électronique.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ivan GOINEAU en sa qualité de Président de la société, conformément à l'article des statuts relatif à la direction de la Société (ci-après le "**Président de l'Assemblée**").

Le Président de l'Assemblée constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des résolutions proposées ;
- un exemplaire des statuts ;
- les copies des mails adressées aux associés ;

Puis le Président de l'Assemblée déclare que tous les documents et renseignements requis par la loi et les règlements devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition, au siège social ou sur le site internet de la société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de l'Assemblée rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2019 ;
- Quitus de la présidence ;
- Affectation du résultat.

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Résolution n°1 : Approbation des comptes



L'assemblée générale des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2019 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de VINGT ET UN MILLE DIX SEPT EUROS (21.017 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à VINGT ET UN MILLE DIX SEPT (21.017 €) de la manière suivante :

Le bénéfice de 21.017€ est affecté en report à nouveau

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'assemblée générale des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée remercie les associés pour leur présence et lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée

signature



Gaëtan Iru
Président